

► A la une !

“Mais que pensent les utilisateurs de la mer de ce projet ?”

La réunion du 27 juin à Binic va permettre aux utilisateurs de la mer les plus représentatifs de faire entendre leurs voix sur les impacts potentiels que le projet de parc éolien en mer pourrait avoir sur leurs activités.

Après la présentation d'Ailes marines, maître d'ouvrage, qui rappellera les grandes lignes du projet et ses impacts sur l'utilisation de l'espace marin, le Directeur Départemental des Territoires de la Mer indiquera quelles sont les principales activités maritimes (professionnelles ou de loisirs) en baie de Saint-Brieuc.

La parole aux utilisateurs !

Les principaux utilisateurs de la mer, soit : les pêcheurs professionnels ou plaisanciers, les conchyliculteurs, les « voileux », les plongeurs et les surfeurs, pourront exprimer leurs points de vue, leurs craintes, leurs espoirs relatifs à ce projet et surtout débattre entre eux, à la faveur d'une table ronde sur deux questions importantes dans ce débat : le parc éolien constitue-t-il une gêne ou non à leur activité ? Si oui, quels aménagements ou engagements peuvent être proposés à la réflexion du maître d'ouvrage, pour minimiser les impacts du parc sur les activités maritimes ?

Comme à chacune de nos réunions publiques, deux heures d'échange avec la salle sont prévues afin que ceux qui le souhaitent puissent également exprimer leurs avis et interroger le maître d'ouvrage ou les intervenants.

Nous vous attendons nombreux le 27 juin à Binic pour débattre avec le maître d'ouvrage et chacun des intervenants, et poser vos questions.

Retrouvez les verbatim, présentations des intervenants et questions posées lors des réunions thématiques passées sur notre site internet [en cliquant ici](#)

A retenir

Réunion publique

• **Jeudi 27 juin à 19h :**
Centre Culturel l'Estran - Binic

Réunion thématique : Impacts sur les utilisateurs de la mer

accueil par Christian URVOY, maire de Binic ; interventions de : Denis MENHERT, Direction Départementale des Territoires de la Mer ; Alain COUDRAY, Comité départemental des Pêches des Côtes d'Armor ; Stéphane DARDOIZE, FFESSM 22 ; Goulven BREST, Comité Régional des Conchyliculteurs ; Maël SOULAIN, Malicorne Surf Association ; Pierre Le BOUCHER, Comité Départemental des Voiles 22 ; Philippe DAGUIN, Pêcheurs plaisanciers de Lancieux ; Michel LAVIGNE Pêcheurs plaisanciers du Légué

et deux heures de débat avec la salle.

[Déroulé de la réunion](#)
[Plan d'accès ici](#)

► CONCLUSIONS DE L'EXPERTISE COMPLEMENTAIRE INDEPENDANTE

**Mercredi 17 juillet à 19h,
à Saint-Brieuc, Parc des expositions du Brézillet (auditorium Hermione)**

Nous rappelons que suite à deux demandes d'expertise complémentaire indépendante sur les impacts visuels du projet sur le paysage, la CPDP a décidé d'ajuster son calendrier des réunions publiques en dédiant une réunion thématique à la restitution des résultats de l'expertise indépendante commandée à une société italienne par la CNDP, elle-même prestataire de l'Ecole Navale de Brest.

Réservez cette date !

► Retour sur...

120 personnes ont participé, le 20 juin à Paimpol, à la réunion thématique portant sur « Le chantier, sa sécurité et ses impacts sur le milieu ».



Revivez cette réunion publique sur [le site du Débat](#).

Nous avons recueilli à chaud vos réactions et vos sentiments.

Entendu en sortie de réunion :

« On parle beaucoup de l'impact visuel du projet. Mais, pour moi, ce n'est pas plus choquant de voir des éoliennes que des lignes à haute tension. Je suis beaucoup plus préoccupée par l'impact des pâles sur les oiseaux et notamment les migrateurs. C'est sur ce point que j'attends Ailes Marines. »

« Saint Brieuc, Courseulles-sur-mer ... on voit bien que des éoliennes en mer vont arriver, c'est inéluctable et c'est un sujet préoccupant. »

« Que des études soient en cours, c'est un vrai problème, car le maître d'ouvrage nous montre que des bonnes intentions et encore rien de concret. »



Stéphane COLORADO - Paimpol

« Je trouve dommage que, ce soir, en plus de la thématique, nous n'ayons pas eu une présentation globale du projet plus longue, car je n'ai pas pu participer à une réunion généraliste. A part ce bémol j'ai trouvé la réunion bien équilibrée et synthétique. Chaque intervenant a su pointer du doigt les zones d'ombre du projet. »

Ismaël BERNARD – Lézardrieux

« L'intérêt du débat public c'est que l'on peut remettre en cause le projet, rien n'est joué d'avance. J'aurais voulu avoir ce soir plus d'information sur l'ensemble des impacts du projet sur l'environnement. Une question est pour moi restée sans réponse : l'effet du bruit sur le monde sous-marin. Je suis surpris qu'il n'y ait pas plus d'études. On nous parle de 120 Db... mais je ne sais pas ce que représente en termes de bruit « courant » 120 Db ! Pour moi les réponses apportées ce soir n'étaient pas assez concrètes. »



► Du côté de la CPDP



3 questions à Michel STEINER, membre de la CPDP

Lors de la réunion publique du 27 juin à Binic vous avez souhaité laisser la parole à 7 personnes toutes utilisatrices de la mer que ce soit de manière professionnelle ou pour les loisirs ?

Oui, en cohérence avec la thématique de cette réunion (impacts sur les utilisateurs de la mer), nous avons souhaité donner la parole aux personnes les plus représentatives des activités maritimes de la baie de Saint-Brieuc afin d'entendre – sans filtre- leur sentiment sur les impacts potentiels du projet de parc éolien sur leur activité.

Notre objectif, dans cette réunion, est de comprendre en quoi la filière industrielle naissante des éoliennes en mer peut influencer positivement ou négativement sur les activités traditionnelles de la mer.

Pour cela vous avez choisi la souplesse d'une table ronde ?

Vous savez, la CPDP a comme ligne directrice - depuis le début du débat - d'aborder tous les sujets sans tabou, sans fauxsemblant et en favorisant le dialogue. Pour ce faire, et afin que nos utilisateurs de la mer puissent faire entendre leurs voix, de la table, le débat s'est naturellement imposé. Une table ronde c'est la possibilité pour chacun de s'exprimer de façon équitable, avec le même temps de parole, ce qui constitue un apport constructif au débat.

J'attends beaucoup des futurs échanges en espérant qu'à partir des points de vue, des attentes et des craintes exprimés, le maître d'ouvrage puisse prendre sa décision en toute connaissance de cause.

Vous participez en tant que membre d'une CPDP à votre troisième débat. En quoi celui-ci se distingue-t-il des autres ?

Chaque débat est unique, mais celui là plus encore tant ses conclusions permettront de fixer un cadre à une aventure industrielle, celle de l'éolien en mer.

Dès lors, il est normal que les premiers pas de cette aventure soulèvent des interrogations, questionnent nos schémas de pensée... et c'est bien au débat public de permettre leur expression afin que le maître d'ouvrage puisse en tenir compte dans le destin de son projet.

Contrairement à d'autres lieux où une opposition se manifeste à l'extérieur, ici, rien de tel : la mobilisation s'exprime à travers une profusion de cahiers d'acteurs, de questions écrites, d'avis, de présence dans les réunions...

Le débat a lieu, les points de vue se font entendre, même si la concertation préalable, menée par Ailes Marines, a déjà permis de répondre à quelques interrogations, voire à des inquiétudes.

► Participer

N'oubliez pas... le site Internet Interactif de la Commission, sur lequel vous avez la possibilité de :

- Poser vos questions
- Donner votre avis
- Soumettre une contribution
- Rédiger un cahier d'acteur

57 cahiers d'acteur ont déjà été envoyés à la CPDP. Pour télécharger les cahiers d'acteur disponibles [cliquez ici](#)

309 questions ont été posées par écrit ou par sms à la CPDP pour le Maître d'Ouvrage. A ce jour, 199 ont obtenu une réponse, soit 64%

Retrouvez [ICI](#) les premières réponses et posez vous aussi vos questions.

Vous pouvez consulter de nombreuses informations et documents concernant le débat public et poser des questions sur le site : <http://www.debatpublic-eoliennesenmer22.org>

Retrouvez toutes les informations dans la rubrique « Participer » de notre site internet.

NOUVEAU
+ simple
+ facile
Posez vos questions
par SMS au
06 02 29 98 25

Ce débat est le vôtre, participez !

CONTACTS :

Commission Particulière du Débat Public
pour le projet de parc éolien en mer, au large de la baie de Saint-Brieuc
16, rue de la Morgan - Bâtiment Énergie 22, porte B, 1^{er} étage - 22360 LANGUEUX
Tél : 02 56 26 80 68
secretariatgeneral@debatpublic-eoliennesenmer22.org
www.debatpublic-eoliennesenmer22.org